

**La Coop des Communs – Programme de recherche Encommuns**  
**Séminaire acteurs/ chercheurs à la SCIC Tetris à Grasse**  
**15 et 16 mai 2017**

La SCIC Tetris a opportunément constitué la première étape d'un « **Tour de France apprenant** », à la **rencontre de l'ESS et des communs, manifestation du partenariat entre le programme de recherche Encommuns et La Coop des Communs.**

Le programme de recherche EnCommuns associe 4 partenaires : le CEPN (Université Paris 13), le CEPISCA (Université de Picardie), l'IRJS (Université Paris 1) et le CREDEG (Université de Nice.) Il porte centralement sur l'étude des normes et des contenus du nouvel entrepreneuriat associable aux communs et leurs liens avec l'ESS et l'économie collaborative. Coordonné par Benjamin Coriat, il est notamment soutenu par l'Agence française de développement, ainsi que par la Fondation Crédit Coopératif. <http://www.afd.fr/home/recherche/programmes-recherche-afd/communs>

Le « Tour de France apprenant » consiste en un ensemble de rencontres sur « site » entre des chercheurs de EnCommuns et des membres de la Coop des Communs, avec des initiateurs ou porteurs de projets innovants au carrefour de l'ESS et des communs. L'objectif est de « construire en marchant » et de :

- offrir aux acteurs locaux engagés dans la construction de communs un temps de réflexivité grâce aux apports des chercheurs ;
- offrir aux visiteurs l'occasion de découvrir et de contribuer à la démarche d'une initiative de terrain ayant une visée de transformation sociale s'appuyant sur les communs ;
- approfondir la question suivante : quelle place et rôle de la recherche dans la construction intentionnelle de communs ?

***La première rencontre a eu lieu les 15 et 16 mai à la SCIC TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale), à Grasse.***

Associations d'éducation populaire, structures de l'Insertion par l'Activité Economique, association de solidarité, coopérative alimentaire, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, structures du réemploi et du reconditionnement, bénévoles, chercheurs... les acteurs de TETRIS ont structuré leur projet collectif autour de 4 axes : gestion des ressources et déchets pour une économie circulaire de territoire ; développement des mobilités ; produire et échanger autrement (dont projet de monnaie locale complémentaire) ; des projets d'économie sociale du numérique à forte utilité sociale et environnementale. Les communs en construction au sein de TETRIS sont : un commun foncier ; une monnaie locale complémentaire ; un projet de redynamisation du centre ville de Grasse. Une place centrale est donnée à la recherche appliquée au sein de TETRIS.

***La rencontre avec Tetris donne lieu à une note dans le cadre du programme de recherche Encommuns. Du point de vue des acteurs :***

- L'expérience de Tetris montre l'importance de l'éducation populaire et des sciences de l'éducation dans l'action collective, donnant lieu à la mise en œuvre d'une forme d'organisation économique, une démocratie économique. Une façon de nourrir une « école française des communs » pour apporter une contribution spécifique à la réflexion internationale sur les communs ?
- L'hybridation des formes ne signifie pas confusion des genres, mais au contraire identification des ingrédients et des possibles contradictions des différentes logiques, pour des prises de décision éclairées. C'est de la prise de conscience des différences que naît le commun !
- L'interaction avec les collectivités locales présente un effet levier considérable. Il importe de travailler en leur sein avec celles et ceux qui veulent transformer leurs institutions.

## La Coop des Communs

- La confrontation entre les anciennes catégories (juridiques, ...) et les nouvelles pratiques créent du droit nouveau. Il faut construire les institutions nouvelles qui permettront l'accès à des biens et services « en communs ».
- Système de propriété et système de gouvernance se complètent sans se recouvrir ; les deux méritent attention.
- L'articulation des mondes marchand et non marchand est toujours très éclairante sur ces questions.
- Les communs sont essentiellement des grilles d'analyse de l'action collective, de ses outils.
- Et... last but not least.. il est toujours plus facile de dire que faire, surtout dans la durée.

[La note de problématique de Tetris préparatoire à la rencontre des 15 et 16 mai 2017](#)

La dynamique territoriale de coopération économique TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale), basée à Grasse (France), regroupe des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui se sont donnés pour finalité de contribuer au développement durable à l'échelle de leur territoire. Associations d'éducation populaire (dont l'association évaléco), structures de l'Insertion par l'Activité Economique, association de solidarité, coopérative alimentaire, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, structures du réemploi et du reconditionnement, bénévoles, chercheurs... les acteurs de TETRIS développent tous individuellement des activités socio-économiques liées aux Objectifs de Développement Durable et cherchent à expérimenter des cadres institutionnels basés sur la coopération, la réciprocité et la confiance favorables au développement durable à l'échelle locale.

De 2013 à 2015, les acteurs de TETRIS ont ainsi structuré leur projet collectif autour de 4 axes complémentaires et interdépendants qui sont directement inspirés de l'approche par les capacités du développement durable :

- 1 - Gestion des ressources et déchets pour une économie circulaire de territoire.
- 2 - Développement des mobilités au sens de déplacements doux mais aussi de mobilité socio-professionnelle et de mobilité cognitive (formation tout au long de la vie).
- 3 - Produire et échanger autrement - qui comprend un projet de monnaie locale complémentaire.
- 4 - Développement d'une économie sociale du numérique qui vise à mettre les outils et usages du numérique au service de projets à forte utilité sociale et environnementale.

Il est important ici de souligner la place centrale donnée à la recherche appliquée au sein de TETRIS : un aller-retour permanent y est réalisé entre les activités socio-économiques, l'accompagnement de projets incubés dans une démarche d'innovation sociale et les activités de recherche-développement en sciences sociales. Cette place centrale de la recherche trouve son origine dans le rôle leader d'Evaléco, association qui développe depuis 2008 une méthodologie participative de diagnostic des pratiques effectives de développement durable et d'accompagnement à la transition écologique, basée sur l'approche d'A. Sen., et dans sa rencontre, pour des projets de recherche-action, avec l'Institut Godin (Amiens), centre de recherche et de transfert travaillant sur les pratiques solidaires et l'innovation sociale.

Au-delà du projet partagé de développement local durable, les acteurs partagent aussi une réelle difficulté d'accès à la ressource foncière en raison des prix de marché de l'immobilier d'activité sur le territoire. L'implication de structures aux statuts juridiques divers (association, SCIC, SAS), de la collectivité locale et de personnes physiques (bénévoles et chercheurs) les amène à créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour porter les locaux communs et le développement des activités permises par les coopérations. La SCIC TETRIS accède ainsi en juillet 2015 à 1500m<sup>2</sup> de locaux (bureaux, plateaux d'activité, hangar, cour extérieure) - loués à un propriétaire privé - et qui ne sont pas approchés comme un hôtel d'entreprises mais comme un commun au sens où les surfaces ne sont pas réparties par structure mais par usage. Cela se traduit par la construction de règles, suivant un processus d'essai-erreur, conduisant à la mise en place de plusieurs niveaux

imbriqués de gouvernance et par la définition progressive des droits des différents appropriateurs. Pour construire intentionnellement ce commun, les acteurs de TETRIS s'appuient, avec l'aide de leur centre de recherche, sur les travaux d'Ostrom. Mais, la particularité des acteurs de TETRIS est qu'ils souhaitent avant tout expérimenter des solutions identifiées comme porteuses de transformation. La construction d'un commun autour des actuels locaux est approchée comme une expérimentation de la construction intentionnelle de communs autour d'autres ressources du territoire permettant notamment le développement des capacités.

### **Les communs en construction au sein de TETRIS**

3 communs enchâssés avec différents degrés de maturité

- **Un commun foncier**

Le projet de TETRIS vise à renforcer le modèle économique des structures membres et à permettre l'émergence de nouvelles activités favorables à la transition écologique.

Pour développer leurs activités, les structures de l'ESS du pays de Grasse sont handicapées par le coût du foncier : aux conditions actuelles du marché cette ressource menace leur modèle économique. La constitution de la SCIC répond d'abord à cette préoccupation, qui donne son nom au collège des « locaux-moteurs ».

Les locaux sont alors considérés comme un stock de m<sup>2</sup> disponibles qui permet aux utilisateurs d'y puiser un usage de différents espaces (flux d'unités de ressource) pour mener à bien leurs activités. Ce qui menace les activités des structures de l'ESS c'est le mésusage de cette ressource : le fait de payer des m<sup>2</sup> que l'on n'utilise pas complètement (avoir une salle de réunion vide les ¾ du temps...) ou le non accès à la ressource (le fait de ne pas avoir accès à une salle de réunion). Le commun permet, grâce à la mutualisation, de résoudre ces deux cas de figure.

Les locaux sont donc une ressource qu'il est possible d'approcher comme un commun si les personnes concernées prennent conscience de l'interdépendance de leurs activités et décident de tenter de sécuriser leur accès à cette ressource par une gestion en commun.

On a donc dans le projet de TETRIS : une communauté de personnes physiques et morales ayant un intérêt mutuel – une ressource vécue comme menacée pour les structures qui doivent définir des règles suivant les principes suivants :

- des m<sup>2</sup> disponibles pour réaliser les activités existantes et développer de nouvelles activités
- un mode de gestion en commun qui favorise le modèle économique des structures et des projets émergents par la définition de règles d'usage des m<sup>2</sup> qui maximisent leur utilisation (minimisation des coûts). Passe par des règles recherchant l'équité – partant des besoins des structures (et de leurs moyens) et qui posent un principe de proportionnalité entre les droits accordés et les devoirs.
- des règles permettant de rester agile pour s'adapter aux évolutions des besoins des structures mais aussi pour permettre aux nouvelles activités de se développer.
- des règles d'usage favorisant les échanges entre les personnes, les apprentissages et l'innovation par la coopération.

Aujourd'hui, TETRIS fait face à des tentatives d'enclosure dans ce commun et a des difficultés à faire reconnaître ses règles par les pouvoirs publics. Nous avons besoin d'aide pour analyser les processus en cours.

- **Une monnaie locale complémentaire**

Approchée comme un outil de la transition écologique territoriale, Centifolia est portée par l'association APESE, sociétaire de TETRIS. Depuis 4 ans, le projet se développe en cherchant à associer à la dynamique les habitants, les acteurs socio-économiques et les collectivités locales.

Plutôt que de mettre en circulation une monnaie citoyenne puis de chercher à en étendre la portée, les porteurs du projet souhaitent lier la mise en circulation à des projets concrets de développement local durable touchant un public large. Les finalités de cette monnaie ne sont donc pas uniquement économiques mais Peut-surtout sociales et environnementales. L'approche de cette monnaie locale comme un commun y compris par la recherche de moyens pour augmenter la ressource (création monétaire) correspond à l'approche du développement local adoptée par TETRIS où la gouvernance est ce qui permet d'articuler de façon systémique les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Plusieurs questions sont soulevées : La MLC est enchâssée dans des projets de gestion des déchets, de mobilité douce, de vivre ensemble en quartier prioritaire de la ville... Comment peut-on penser, délimiter, construire des communs enchâssés ? La MLC peut-elle être un outil de sensibilisation sur les communs ? Peut-on volontairement construire une MLC comme un commun pour faciliter la réappropriation de la monnaie ?

- **Multi'Pass**

L'approche par les communs peut-elle nous aider à mettre en oeuvre un projet de redynamisation du centre-ville de Grasse recherchant à améliorer la qualité de vie des habitants (quartier prioritaire de la ville) et à en faire évoluer la représentation ?

Le projet Multi'Pass porté par l'association évaluco sociétaire de TETRIS, propose d'appréhender les questions de gestion des déchets, de services aux habitants et aux commerçants, d'accessibilité et de vivre ensemble au centre-ville de Grasse au travers d'une offre multi-services reposant sur des outils de mobilité douce co-définies avec les habitants, commerçants et pouvoirs publics. Ce projet qui inclus la Monnaie Locale comme support de rétribution des gestes éco-responsables, comporte-t-il une ou plusieurs ressources pouvant faire l'objet d'un commun ? L'approche par les communs permet-elle d'analyser les freins institutionnels liés au fait que la collectivité voit les déchets comme une ressource valorisable ?

**Une note de la Coop des Communs diffusable sous licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0**

